



La Manitoba Teachers' Society reconnaît les jeunes apprenants qui démontrent de la compassion, de l'abnégation, du leadership et de la créativité dans la promotion du bien-être humain. Les Prix de la jeunesse humanitaire de la MTS visent à reconnaître officiellement les efforts, les contributions et les réalisations humanitaires de ces jeunes apprenants.

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE POUR LES INDIVIDUS.ES 2017 – VEUILLEZ REMPLIR EN LETTRES MOULÉES

Candidate.e :	(prénom.s)	(nom de famille)
.....		
Adresse :	N° de téléphone :	
.....		
Ville :	Code postal :	Année d'études :
.....		
École :	N° de téléphone :	
.....		
Division scolaire :	N° de téléphone :	
.....		
Présentateur.trice :	Courriel :	
.....		
Adresse :	N° de téléphone :	
.....		
Ville :	Code postal :	Liens avec le/la candidate.e :
.....		

1. Pour appuyer la candidature d'un.e élève, **il est impératif que la présentatrice ou le présentateur** :
 - a) remplisse un formulaire de soumission de candidature; et
 - b) joigne un témoignage écrit qui :
 - i) décrit les réalisations de la candidate ou du candidat et comment *la compassion, l'abnégation, le leadership, et la créativité sont évident dans son travail*;
 - ii) décrit l'origine du projet et le niveau de l'élève par rapport à la participation de l'enseignante ou de l'enseignant et des parents;
 - iii) décrit les ressources pour le projet;
 - iv) décrit les efforts humanitaires antérieurs de la candidate ou du candidat, et le cas échéant, leur impact;
 - v) n'excède pas 500 mots;
 - vi) ne peut avoir été rédigé par la candidate ou le candidat; et
 - vii) peut inclure **jusqu'à trois (3) pièces jointes**, telles qu'une photo, un article des médias, et/ou un bulletin de nouvelles communautaire/d'école.

* **La présentatrice ou le présentateur peut choisir de produire un témoignage visuel de trois minutes qui répondra aux critères ci-dessus – le format du témoignage visuel accepté est un lien privé sur YouTube – mais elle ou il sera toujours obligé de compléter une demande écrite.**
2. Les individus.es ne peuvent pas soumettre de formulaire de soumission de candidature pour leurs propres réalisations humanitaires. Tous les formulaires de soumission de candidature doivent être reçus par la Manitoba Teachers' Society **au plus tard le vendredi 7 avril 2017 à 16 h.**
3. Les formulaires de soumission de candidature et le matériel d'appui deviennent la propriété de la Manitoba Teachers' Society.
4. Vous pouvez vous procurer d'un formulaire de soumission de candidature au site web **mbteach.org**.

Signature du/de la candidate.e :	Date :
.....	
Signature du/de la présentateur.trice :	Date :
.....	

Pour de plus amples renseignements, consultez les « Critères de remise des prix ».

(Un formulaire de soumission de candidature de groupe est aussi disponible.)



La Manitoba Teachers' Society reconnaît les jeunes apprenants qui démontrent de la compassion, de l'abnégation, du leadership et de la créativité dans la promotion du bien-être humain. Les Prix de la jeunesse humanitaire de la MTS visent à reconnaître officiellement les efforts, les contributions et les réalisations humanitaires de ces jeunes apprenants.

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE POUR LES GROUPES 2017 – VEUILLEZ REMPLIR EN LETTRES MOULÉES

Nom du groupe : _____ École : _____

Adresse d'école : _____ N° de téléphone : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Année d'études : _____

Division scolaire : _____ N° de téléphone : _____

Présentateur.trice : _____ Courriel : _____

Adresse : _____ N° de téléphone : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Liens avec les candidats.es : _____

1. Prière de nommer les candidates et candidats au verso.
2. Pour appuyer la candidature d'un groupe, **il est impératif que la présentatrice ou le présentateur** :
 - a) remplisse un formulaire de soumission de candidature; et
 - b) joigne un témoignage écrit qui :
 - i) décrit les réalisations du groupe de candidates et de candidats et comment *la compassion, l'abnégation, le leadership, et la créativité sont évident dans son travail*;
 - ii) décrit l'origine du projet et le niveau des élèves par rapport à la participation de l'enseignante ou de l'enseignant et des parents;
 - iii) décrit les ressources pour le projet;
 - iv) décrit les efforts humanitaires antérieurs du groupe de candidates et de candidats, et le cas échéant, leur impact;
 - v) n'excède pas 500 mots;
 - vi) ne peut avoir été rédigé par le groupe de candidates et de candidats; et
 - vii) peut inclure **jusqu'à trois (3) pièces jointes**, telles qu'une photo, un article des médias, et/ou un bulletin de nouvelles communautaire/d'école.
- * **La présentatrice ou le présentateur peut choisir de produire un témoignage visuel de trois minutes qui répondra aux critères ci-dessus – le format du témoignage visuel accepté est un lien privé sur YouTube – mais elle ou il sera toujours obligé de compléter une demande écrite.**
3. Les groupes ne peuvent soumettre de formulaire de soumission de candidature pour leurs propres réalisations humanitaires. Tous les formulaires de soumission de candidature doivent être reçus par la Manitoba Teachers' Society **au plus tard le vendredi 7 avril 2017 à 16 h.**
4. Les formulaires de soumission de candidature et le matériel d'appui deviennent la propriété de la Manitoba Teachers' Society.
5. Vous pouvez vous procurer d'un formulaire de soumission de candidature au site web **mbteach.org**.

Signature du/de la présentateur.trice : _____ Date : _____

Pour de plus amples renseignements, consultez les « Critères de remise des prix ».

*(Veuillez soumettre les noms des candidats.es du groupe au verso.
Un formulaire de soumission de candidature pour les individus.es est disponible.)*



FORMULAIRE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE POUR LES GROUPES 2016 (SUITE) – VEUILLEZ REMPLIR EN LETTRES MOULÉES

● Candidat.e n° 1 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 2 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 3 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 4 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 5 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 6 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 7 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 8 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 9 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 10 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 11 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :

● Candidat.e n° 12 : (prénom.s)

(nom de famille)

Adresse :

N° de téléphone :



La Manitoba Teachers' Society reconnaît les jeunes apprenants qui démontrent de la compassion, de l'abnégation, du leadership et de la créativité dans la promotion du bien-être humain. Les Prix de la jeunesse humanitaire de la MTS visent à reconnaître officiellement les efforts, les contributions et les réalisations humanitaires de ces jeunes apprenants.

CRITÈRES DE REMISE DES PRIX

1. Les noms **doivent** être épelés correctement (**en lettres moulées**) pour éviter les erreurs sur les certificats et les médailles.
 2. Pour être admissible aux prix, les candidates et candidats doivent :
 - a) être des élèves de la Maternelle à la 12^e année inscrits à une école publique du Manitoba;
 - b) consentir à être candidate ou candidat pour un prix.
 3. Pour appuyer la candidature d'un.e élève, il est impératif que la présentatrice ou le présentateur :
 - a) remplisse un formulaire de soumission de candidature; et
 - b) joigne un témoignage écrit qui :
 - i) décrit les réalisations de la candidate ou du candidat et comment *la compassion, l'abnégation, le leadership, et la créativité sont évident dans son travail*;
 - ii) décrit l'origine du projet et le niveau de l'élève par rapport à la participation de l'enseignante ou de l'enseignant et des parents;
 - iii) décrit les ressources pour le projet;
 - iv) décrit les efforts humanitaires antérieurs de la candidate ou du candidat, et le cas échéant, leur impact
 - v) n'excède pas 500 mots;
 - vi) ne peut avoir été rédigé par la candidate ou le candidat; et
 - vii) peut inclure **jusqu'à trois (3) pièces jointes**, telles qu'une photo, un article des médias, et/ou un bulletin de nouvelles communautaire/d'école.

* **La présentatrice ou le présentateur peut choisir de produire un témoignage visuel de trois minutes qui répondra aux critères ci-dessus – le format du témoignage visuel accepté est un lien privé sur YouTube – mais elle ou il sera toujours obligé de compléter une demande écrite.**
 4. Les formulaires de soumission de candidature peuvent être reprographiés. Vous pouvez vous procurer de formulaires additionnels au **mbteach.org** ou aux coordonnées suivantes :

**Christen Winning, adjointe exécutive, Direction
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2
Téléphone : 204-831-3051
Télécopieur : 204-831-0877
Courrier électronique : cwinning@mbteach.org**
 5. Les formulaires de soumission de candidature et le matériel d'appui deviennent la propriété de la Manitoba Teachers' Society. La MTS se réserve le droit d'annoncer les détails des prix et les noms des récipiendaires et des présentatrices et des présentateurs.
 6. Tous les formulaires de soumission de candidature doivent être reçus par la Manitoba Teachers' Society **au plus tard le vendredi 7 avril 2017 à 16 h.**
 7. Toutes les soumissions de candidature doivent être accompagnées d'un formulaire dûment rempli et d'une description du travail et/ou des efforts humanitaires qui rendent la candidate ou le candidat admissible à un prix.
 8. Les particuliers et les groupes ne peuvent pas soumettre de formulaires de soumission de candidature pour leurs propres réalisations humanitaires. Les parents ou les tuteurs ne peuvent pas soumettre la candidature de leurs enfants ou des personnes à leur charge.
 9. Pour de plus amples renseignements sur la candidature d'un groupe, veuillez consulter le formulaire de soumission de candidature d'un groupe.
 10. Ces prix ne sont nullement académiques ou athlétiques.
- * **Des projets pour lesquels les élèves ont obtenu un crédit ne seront pas considérés pour un prix.**